

MÉDECINE

Pas de solution sans cadastre

Aucune solution concernant les numéros Inami n'a pu être dégagée suite à la rencontre avec Maggie de Block.

Le Conseil de la jeunesse a rencontré hier la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Maggie De Block, au sujet de la problématique des numéros Inami, pas assez nombreux pour l'ensemble des étudiants francophones diplômés.

La ministre a rappelé sa volonté d'attendre le cadastre complet des professions médicales afin d'avoir une vue globale sur le phénomène. Celui-ci sera disponible dans les prochains mois.

Outre la mise à jour du cadastre des généralistes, tenant

compte de la féminisation, de l'âge des praticiens, de leur répartition géographique ainsi que de leur activité clinique, les parties se sont entendues sur une planification de l'offre médicale sur base de ce cadastre et sur la nécessité d'un consensus à propos de la sélection à l'entrée des études de Médecine. Accord aussi sur l'importance de revaloriser les spécialités en pénurie : gériatrie, pédopsychiatrie, médecine d'urgence, médecine générale.

Une piste pour le déficit de numéros INAMI disponibles pourrait être la reprise des numéros des médecins diplômés en Belgique mais exerçant à l'étranger. Mais de véritable solution concrète à court terme, il n'a pas été question. Les différentes parties sont convenues de se revoir dans le courant du mois de décembre.

« La faute des francophones » estime la N-VA

La N-VA a, elle, rappelé dans un communiqué qu'il ne pouvait être question de toucher au *numerus clausus*, certainement pas en l'absence de cadastre. Présents dans la majorité fédérale et flamande, les nationalistes imputent la responsabilité de ce qui arrive aux diplômés francophones à la politique menée en Communauté française. Et singulièrement dans le chef du ministre PS de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt opposé à un examen d'entrée qui permet de maintenir des soins de santé « payables ».

Revenir en arrière serait par ailleurs un désaveu pour les milliers d'étudiants flamands recalés à l'examen d'entrée, estime la N-VA. ■